

la
cgt

ÉDUC'
ACTION

RÉFORME DES RETRAITES

C'EST EN MARS QUE NOUS GAGNONS

LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Depuis le 19 janvier, la mobilisation et les grèves contre la réforme Macron des retraites connaissent une réussite exceptionnelle rassemblant des millions de personnes partout en France. Dans tous les secteurs, du privé comme du public, les salarié-es et les retraité-es, mais aussi la jeunesse, sont très largement mobilisé-es contre ce projet réactionnaire. Cette immense contestation n'a qu'un objectif : refuser la retraite à 64 ans et l'allongement des carrières ou la diminution déguisée des pensions. Pour faire plier le gouvernement, uniquement soutenu par le patronat, nous n'avons plus d'autre choix que d'amplifier à nouveau cette mobilisation et de durcir le ton.

Dès le 7 mars, la CGT Éduc'action appelle à nouveau les personnels à se mobiliser très largement pour mettre à l'arrêt toute l'Éducation nationale. Elle les appelle aussi à décider des formes de reconduction de la grève dès ce 7 mars, avec entre autre, la participation à la grève féministe du 8 mars. À nous de gagner le retrait de ce projet rétrograde et d'imposer nos revendications.

IL EST DÉSORMAIS CLAIR POUR TOUT LE MONDE QUE LE GOUVERNEMENT MENT SUR TOUS LES POINTS

« CETTE RÉFORME EST INDISPENSABLE CAR IL N'Y A PAS D'ARGENT POUR FINANCER »

C'est désormais le seul argument avancé par le gouvernement : éviter la faillite. Mais le système n'est pas en déficit et le choix de ne pas augmenter la part du PIB attribuée aux retraites est le choix politique du seul président Macron. La retraite par répartition n'est pas en danger : **les 12 milliards de déficit annoncés pour 2027 ne représentent que 3% du budget total des retraites...** Alors que les aides aux entreprises représentent 13 fois ce déficit. La CGT a d'autres propositions pour financer le système.



DÈS
LE 7 MARS
EN GRÈVE

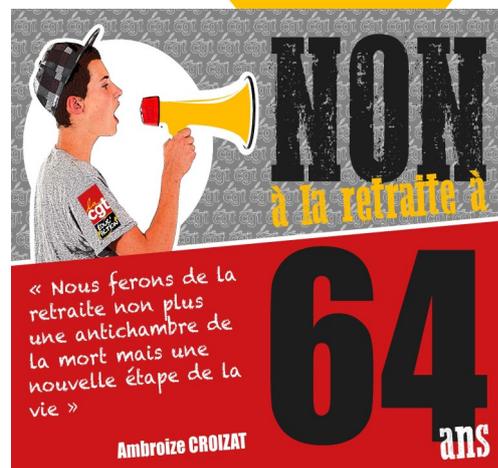
« CETTE RÉFORME EST JUSTE »

Plus la réforme est expliquée plus cet argument tombe ! Tout le monde a bien compris qu'il devrait travailler plus longtemps avec cette réforme. Y compris les métiers les plus pénibles ! C'est mécanique et imparable. Le flou et le bricolage concernent la réintroduction des critères de pénibilité (supprimés par Macron en 2017) et la gestion des carrières longues (où la discrimination existe entre personnes de 14, 15, 16 ou 17 ans...). Et comment faire aussi quand la médecine du travail n'existe pas comme dans l'Éducation nationale ? **Les départs anticipés ne représenteront qu'environ 4% des départs à la retraite dans une douzaine d'années.**



PLUS LA MOBILISATION SE
RENFORCE,

PLUS LA MACRONIE SE PERD
DANS SES
APPROXIMATIONS ET
MENSONGES.



« UNE RÉFORME JUSTE POUR LES FEMMES »



C'est l'autre gros mensonge du gouvernement dans lequel bon nombre de ministres se sont pris les pieds. A chaque fois que l'on repousse la durée de cotisation requise, on rend toujours moins atteignable la pension pleine pour les femmes et on aggrave les inégalités Femmes-Hommes. En devant travailler plus longtemps, les femmes sont davantage concernées par la décote.



« ON FINANCERA LA RETRAITE MINIMUM À 1200 € »



C'est **LE grand mensonge** soulevé ces derniers jours. **NON** il n'y aura pas de retraite minimale à 1200€ ! Que ce soit brut ou net... Il y aura juste une revalorisation de certaines petites pensions qui pourraient *grimper* à 1200€/mois. Mais uniquement pour les personnes **ayant eu une carrière complète à plein temps et au SMIC ! Pour l'heure, aucun chiffrage gouvernemental précis mais moins de 50000 personnes seraient touchées...**

« ON VIT PLUS VIEUX, ON DOIT ALLONGER NOS CARRIÈRES »



On vit plus longtemps, mais on tombe malade toujours aussi tôt. Les plus précaires seront à nouveau les plus touchés avec une espérance de vie déjà plus courte. De plus, un très récent rapport de la CNAM indique clairement qu'en décalant l'âge de la retraite, les dépenses d'assurance maladie explosent (+68millions depuis la retraite à 62 ans). Sans parler de l'allongement du sas de précarité durant lequel les salarié-es ont le plus de chance de se retrouver au chômage (le taux d'emploi des plus de 55 ans est de 52 %) !

« LA RETRAITE DES FONCTIONNAIRES PRESERVÉE »

Si pour le moment, les retraites des fonctionnaires sont bien calculées sur 6 les derniers mois au même échelon, **la volonté gouvernementale sera à terme de nous reverser au régime général.** C'était déjà prévu dans le projet de 2019.

Pour rappel : les retraites des fonctionnaires sont financées par l'État et il n'y a pas de déficit. L'État reverse directement 30 milliards d'€/an... Somme qu'il voudra à coup sûr amoindrir ou récupérer.



« DÉPART À LA RETRAITE DES PE À LA DATE ANNIVERSAIRE »

Juste revendication des personnels, mais pour le moment **simple promesse avancée pour acheter la paix sociale.** On parle d'un amendement au projet de loi mais aucune proposition concrète actuellement validée par le gouvernement.

« RETRAITE PROGRESSIVE DANS LA FONCTION PUBLIQUE »

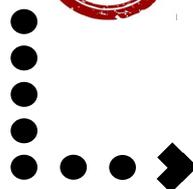


Pas question d'une CPA mais d'un temps partiel avec un morceau de pension à l'âge où actuellement on peut partir en retraite. Un temps partiel qu'on se paie et qui sera soumis à accord de notre employeur !



« LES RÉGIMES SPÉCIAUX MENACENT LE SYSTÈME »

Les régimes spéciaux ne représentent que 1.6% du salariat et qui souvent surcotisent pour payer leur départ anticipé. **Toucher aux régimes spéciaux, c'est à terme, toucher au statut de la Fonction publique.**



EXIGEONS

- **RETRAIT IMMÉDIAT DU PROJET MACRON**
- **UNE RETRAITE À TAUX PLEIN À 60 ANS MAXI OU 37,5 ANS DE COTISATION**

avec la CGT UN AUTRE CHOIX de SOCIÉTÉ !